

Œil:

un portail d'information environnementale

vendredi 16 mars 2010

Fabien Albouy











Plan

- ✓ Constat
- √ Objectifs
- ✓ Etapes à suivre
- ✓ Synthèse

vendredi 16 mars 2010











Constat (1/2): une information complexe et dispersée

➤ Information environnementale :

- √ éparpillée et cloisonnée parmi un nombre d'acteurs important
- ✓ rarement diffusée et valorisée,
- ✓ parfois non qualifiée,
- ✓ difficilement interprétable,
- √ de nature variée : données brutes, indicateurs, rapports, etc.
- ✓ sur des problématiques diverses : eau, air, etc...

Constat (2/2): une obligation de diffusion de l'information

- ➤ Cadre juridique
 - ✓ Convention d'Aarhus : ratifiée par la France en 2002
 - ✓ Transposée à l'échelon provincial
 - A
 - ✓ Art 141-1 du code de l'environnement de la province Sud
 - ✓ Reconnaissance du droit d'accès à l'information environnementale
- > Une demande citoyenne forte relayée/traduite par les élus



Œil: un outil missionné pour travailler la mutualisation des connaissances et leur diffusion

Objectifs (1/2): créer un nœud de convergence de l'information environnementale

- ➤ Permettre à tout un chacun (citoyen, décideur, association,..) d'accéder facilement à un socle de connaissances et d'informations sur l'environnement
 - ✓ Mettre en réseau les sources d'information existantes
 - créer un point central d'accès
 - ✓ Rendre accessible et lisible l'information environnementale
 - Valoriser le travail des producteurs de données
 - ✓ Mutualiser les connaissances disponibles



Objectifs (2/2)

- ➤ Au final, un portail qui permettrait :
 - √ de centraliser l'accès à l'ensemble des connaissances sur les écosystèmes de notre territoire d'intervention (Grand Sud > Province sud > Nouvelle-Calédonie)
 - √ d'informer sur l'état environnemental et sur ses évolutions
 - ✓ communiquer vers nos publics



Les étapes à suivre (1/4)

➤ Identifier les producteurs de données environnementales



Création en cours d'un annuaire des acteurs du domaine de l'environnement qui sera disponible depuis le portail



➤ Identifier les données disponibles auprès des partenaires



S'appuyer sur les réseaux existants

- ■Œil ne veut pas se substituer aux acteurs en place
- ■Œil n'a pas les moyens, n'a pas vocation à tout mesurer
- ■Œil interviendra en cas de manque identifié (principe de subsidiarité

>Arriver à qualifier la donnée puis la cataloguer



Connaître le protocole d'acquisition

- L'historique
- ■Le cycle de mise à jour
- Contrôler/Valider



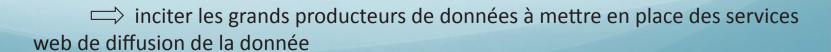
Inciter les producteurs à établir des métadonnées

Les étapes à suivre (2/4)

➤ Passer de la donnée à l'indicateur



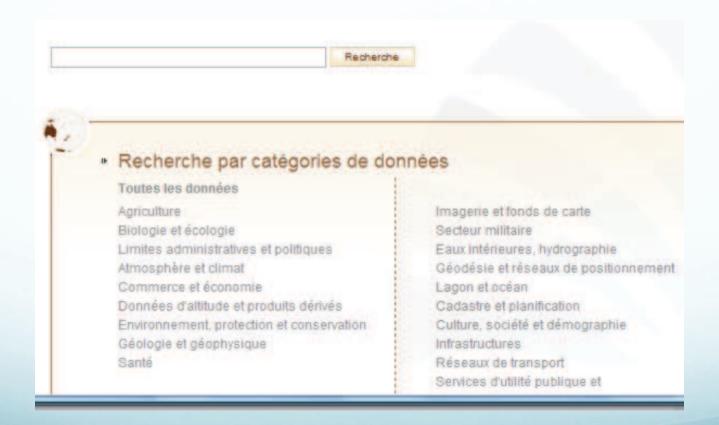
- Définir les conditions réglementaires et techniques d'accès aux données
 - ✓ passage de convention pour encadrer les usages
 - ■Propriété, droit d' exploitation, etc, sécurité des échanges,...
 - √ travailler sur l'interopérabilité des systèmes d'information
 - normaliser les échanges et/ou les accès aux données
 - ✓ plaider pour l'interconnexion directe des systèmes d'information
 - ■garantir l'unicité de la donnée
 - s'affranchir de la gestion physique de la donnée : volume de stockage, etc
 - exploiter les possibilités offertes par les services « web »





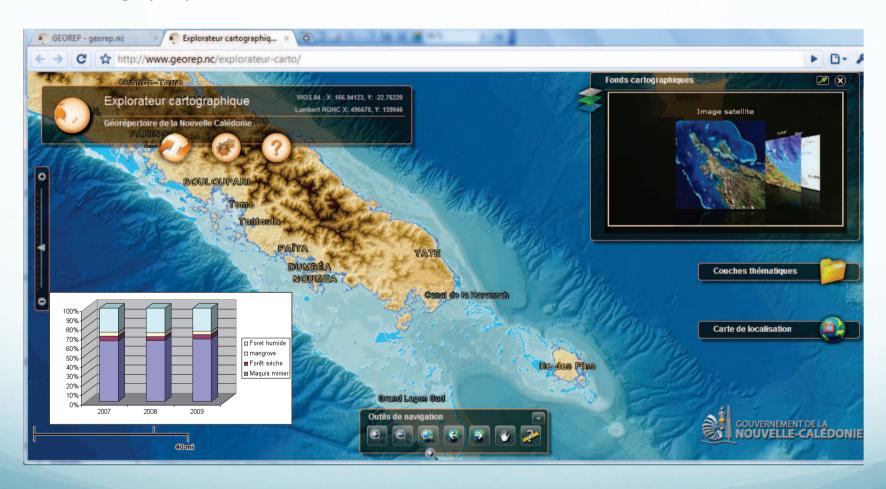
Les étapes à suivre (3/4)

- > Diffuser ces données à travers le site Internet de l'observatoire
 - ✓ outil de recherche dans un catalogue de données et de documents numériques



Les étapes à suivre (4/4)

- > Diffuser ces données à travers le site Internet de l'observatoire
 - ✓ outil de visualisation sous la forme d'une interface cartographique de type SIG
 - ✓ de graphique, de tableaux de bords



Synthèse

Liste non exhaustive..











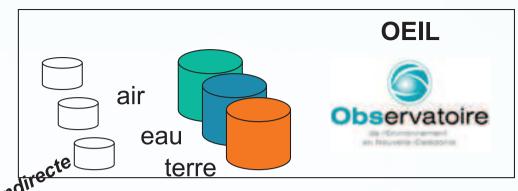








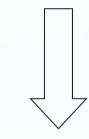




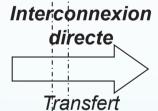
Interconnexion indirecte

Transfert physique de

dornées

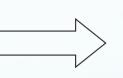


Modèle de traitement, d'analyse, d'interprétation



dématérialisé





Grand public
Décideurs
Etc

Portail de l'information environnementale

Contrôle/validation

➤ En conclusion :

- ✓ Passer de cette vision théorique à la pratique...
- ✓ Travail s'inscrivant sur le long terme
- ✓ Nécessite la participation de chacun pour un intérêt général

➤ Merci de votre attention :

- ✓ Fabien Albouy
- ✓ responsable du Système d'Information
- ✓ <u>fabien.albouy@oeil.nc</u>
- ✓ Tel: 23 69 69 / 95 22 32